

## D'une Cigogne à l'autre

### Création de places en milieux d'accueil : Un bilan positif mais des efforts à poursuivre !

A l'approche du lancement du Plan Cigogne III, récemment approuvé par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'Office de la Naissance et l'Enfance (ONE) vient de réaliser son dernier bilan relatif à la création de places en milieu d'accueil de la petite enfance depuis le début de la législature.

De juin 2009 au 31 décembre 2012, c'est **3.631** places supplémentaires qui ont été créées tout type de milieux d'accueil confondus. Cela représente une hausse de **10 %** de l'offre qui résulte de la mise en œuvre des Plans Cigogne I et II, des partenariats avec les Régions et des efforts des pouvoirs organisateurs tant publics qu'associatifs ou privés.

L'ONE fait cependant le constat que cette augmentation de l'offre n'a entraîné qu'une hausse d'un peu plus d'1% du taux de couverture de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui, fin 2012, s'établit à **28,2 %**. Ceci s'explique par la croissance, notamment en région bruxelloise, du nombre d'enfants de 0 à 2 ans et demi sur la période. Cela traduit en chiffre la difficulté de nombreux parents à trouver une place dans un milieu d'accueil.

Il est donc indispensable de poursuivre et d'intensifier la dynamique de création de places d'accueil.

L'ONE espère ainsi voir aboutir tout prochainement les discussions en cours avec le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles en vue du lancement des appels à projets qui viendront concrétiser le Plan Cigogne III.

L'ONE vient par ailleurs de conclure une convention avec la Commission européenne portant sur l'accompagnement par les services de l'Office des cinq crèches de la Commission à Bruxelles. L'ONE se réjouit de voir se développer ce nouveau partenariat qui permettra également de susciter des échanges d'informations et de pratiques, notamment sur les réalités de l'accueil à forte dimension internationale.